



HAL
open science

Pronoms topiques et pronoms distinctifs

Mitsou Ronat

► **To cite this version:**

Mitsou Ronat. Pronoms topiques et pronoms distinctifs. Langue française, 1979, Grammaire de phrase et grammaire de discours., 44, pp.106 - 128. 10.3406/lfr.1979.6172 . halshs-03586009

HAL Id: halshs-03586009

<https://shs.hal.science/halshs-03586009>

Submitted on 23 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pronoms topiques et pronoms distinctifs

Mitsou Ronat

Citer ce document / Cite this document :

Ronat Mitsou. Pronoms topiques et pronoms distinctifs. In: Langue française, n°44, 1979. Grammaire de phrase et grammaire de discours. pp. 106-128;

doi : <https://doi.org/10.3406/lfr.1979.6172>

https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1979_num_44_1_6172

Fichier pdf généré le 04/05/2018

PRONOMS TOPIQUES ET PRONOMS DISTINCTIFS *

Jusqu'à présent, les analyses traditionnelles et génératives des pronoms personnels ont décrit les constructions illustrées dans (1a-2a) comme des cas particuliers de la structure de détachement (ou dislocation), mais rien ne laissait supposer la nécessité d'en distinguer une autre construction, illustrée dans (1b-2b).

- (1) a. je l'ai invité, lui
b. je l'ai invité lui
- (2) a. il viendra, lui
b. il viendra lui

Les exemples (a) et (b) diffèrent en apparence uniquement par leur courbe d'intonation, et cette différence était jugée négligeable dans l'étude grammaticale. Dans les exemples (a), le pronom est entouré de fortes pauses, et il est *précédé* par le sommet d'intonation de la phrase. Dans les exemples (b), il n'est entouré d'aucune pause. Le sommet de l'intonation se situe précisément *sur* le pronom tonique¹ :

- (3) a. il l'a invitée, elle, pour son anniversaire
b. il l'a invitée elle pour son anniversaire

En réalité, ces différences d'intonation sont le symptôme de différences grammaticales plus profondes. Dans cet article, j'essaierai de montrer que nous

* Je tiens à remercier tout particulièrement Joe Emonds, Jacqueline Guéron, Richard Kayne, Jean-Claude Milner, Jean-Yves Pollock et Alain Rouveret de leurs critiques et de leurs commentaires concernant de précédentes versions de ce travail.

1. En anglais, le sommet de l'intonation coïncide avec le focus; en français, il le précède, du moins dans les cas normaux non contrastifs. J'insiste sur le fait que l'intonation joue un rôle discriminant dans l'acceptabilité des phrases dont il est traité dans cet article. Les exemples ont été testés à plusieurs reprises au cours de séminaires et au Colloque de Vincennes de Janvier 1979. Je prierai par conséquent le lecteur, si certains lui font problème pendant la lecture, de se reporter à la description que je donne des deux courbes d'intonation en ce début d'article.

avons dans les paradigmes (1-2-3) ce qu'on appelle des « paires minimales » illustrant d'une part des règles du discours, et d'autre part des règles de la phrase. Intuitivement déjà, sur le plan sémantique, on peut percevoir que les formes détachées permettent au « sujet de l'énonciation » (du discours) d'émettre un jugement de valeur sur l'énoncé, ce qui n'est pas le cas dans l'autre construction, qui induit seulement une opposition logique.

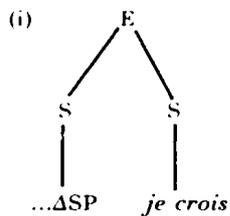
- (4) a. il m'aime, lui
 b. il m'aime lui

Dans (4.a), la phrase véhicule un sens supplémentaire : un *reproche* implicite du sujet de l'énonciation à l'égard par exemple de l'interlocuteur, signifiant « toi, tu ne m'aimes pas ». L'exemple (4.b) est descriptif, et peut sous-entendre par exemple « mais je ne l'aime pas ». Cet aspect sémantique est un second indice d'une différence profonde entre les deux constructions.

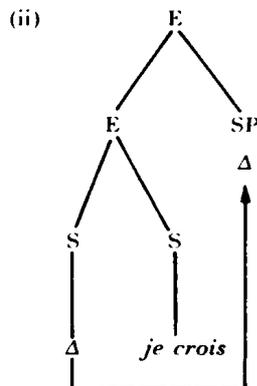
La distribution comparée des pronoms dans les deux constructions, sitôt que l'on considère des exemples à peine plus complexes, suggère également qu'elles doivent être distinguées. En gros, pour le type (b), le pronom peut apparaître après un verbe ou un auxiliaire, tandis que les formes (a) ont la liberté limitée des *incises* ².

- (5) a. il est passé de Harris, lui, à la grammaire générative
 *b. il est passé de Harris lui à la grammaire générative
 (6) *a. il parlait, lui, à Paul pendant que Jules chantait
 b. il parlait lui à Paul pendant que Jules chantait
 (7) a. il parlait à Paul, lui, pendant que Jules chantait
 *b. il parlait à Paul lui pendant que Jules chantait

2. Cf. Emonds (1976), Ch. 11.9. Dans son analyse des phrases parenthétiques, Emonds propose une structure profonde (i) :



qui est transformée par une opération radicale en la structure (ii) :



En principe cette transformation ne déplace qu'un seul constituant. L'intuition reste la même si on remplace dans (5-8) les pronoms détachés par des incises :

- (iii) il est passé de Harris, je crois, à la grammaire générative
 (iv) *? Pierre l'a dénoncée, je crois, à Jules pendant que Paul parlait

- (8) a. elle a écrit un livre avec Jean-Jacques, elle³
 (8) *b. elle a écrit un livre avec Jean-Jacques elle

Les exemples (a) de (5-8) justifient le rapprochement traditionnel entre le détachement des pronoms et celui des SN pleins. Ils ont la même distribution :

- (9) a. il est passé de Harris, Pierre, à la grammaire générative
 *b. il parlait, Pierre, à Paul pendant que Jules chantait
 c. il parlait à Paul, Pierre, pendant que Jules chantait
 d. elle a écrit un livre avec Jean-Jacques, Marie

Par conséquent, je continuerai à considérer les exemples (a) comme des cas de détachement. Dans une première partie, je proposerai une analyse du détachement, et j'indiquerai pourquoi à mon avis ce phénomène doit être rattaché à une grammaire du *discours*.

Les exemples (b), contrairement aux exemples (a), sont agrammaticaux si l'on substitue un SN plein au pronom.

- (10) * il parlait Pierre à Paul pendant que Jules chantait
 (11) * elle l'a invité Paul pour son anniversaire
 (12) * il est Paul passé de Harris à la grammaire générative

Autre chose que le détachement ordinaire paraît en jeu dans les exemples (b). Dans une seconde partie, je proposerai de lier l'engendrement des pronoms toniques de (b) à celui des pronoms clitiques, et je montrerai que les règles qui régissent leur comportement sont directement soumises aux « Conditions universelles » que Chomsky a définies pour la grammaire de *phrase*.

Je tiens à préciser que si les faits de type (b) n'ont jamais été étudiés pour eux-mêmes, ils n'entrent pas dans la classe des faits « marginaux », idiolectaux, populaires ou déviants; au contraire, ils appartiennent aussi bien à la langue standard qu'au dialogue familier, et sur le plan statistique, on les entend aussi souvent que les clitiques seuls ou les pronoms détachés. Ces emplois du pronom tonique ne sont ni redondants ni facultatifs, comme je le croyais moi-même au moment où j'ai commencé leur étude. Il est des contextes, nous le verrons, où ils sont obligatoires, et d'autres où ils sont impossibles.

I. Les détachements : les pronoms topiques

Des analyses du détachement pouvant concerner le français, les principales sont sans doute celles de Ross (1967), de Hirshbühler (1975) et de Cinque (1977)⁴. Elles ont principalement pour objet les détachements à *gauche*, et disent peu du détachement à droite. Ross et Hirschbühler présentent des hypothèses antagonistes; Cinque, une hypothèse intermédiaire. Ross propose que des formes telles que *Pierre, Marie l'a vu* soient engendrées à partir d'une structure profonde *Marie a vu Pierre*, d'où le syntagme *Pierre* est extrait par une transformation de mouvement laissant « derrière »

3. Rappelons qu'en anglais, de telles substitutions sont impossibles. On n'a pas : * *Mary is nice, she, etc.*

4. Voir aussi Fradin (1978).

dans la phrase une « copie » pronominale. Hirschbühler avance qu'en français les détachements à gauche sont basiques, en particulier à cause de faits tels que : *le parachutisme, Jules pense que c'est un sport trop dangereux pour lui*, où *sport* n'est pas une copie pronominale. Cinque, qui étudie principalement l'italien mais veut étendre ses conclusions au français, prétend qu'il existe *deux* dérivations pour le détachement à gauche : l'une basique, qui rend compte en particulier du type d'exemple mentionné à l'instant, et l'autre transformationnelle, par extraction avec copie pronominale, qui rend compte des phrases du type : *à moi, il me fait peur*.

Aujourd'hui, je crois que personne ne conteste qu'il y ait une forme basique du détachement à gauche, et mon analyse va également dans ce sens. Je dirai avec Cinque qu'il existe *deux* formes du détachement. Cependant, pour le français (sans doute contrairement à l'italien), il faut supposer deux formes *basiques* différentes : le détachement à gauche, et le détachement à droite. (Les phrases du type *à moi, il me fait peur* ne sont qu'un cas particulier du détachement à droite ayant subi une permutation.)

Après avoir rappelé les faits sur lesquels reposent les analyses antérieures, j'en présenterai d'autres en faveur de cette nouvelle analyse.

On sait que ce qui distingue fondamentalement le détachement à gauche et le détachement à droite, c'est leur comportement à l'égard des relations de coréférence et des cas grammaticaux. Dans le cas du détachement à gauche, il n'existe pas de limites à la distance structurale qui sépare l'antécédent et le pronom; il n'existe également aucune contrainte portant sur une coïncidence de cas entre le pronom et l'élément détaché.

- (13) a. Pierre, le fait que tu lui parles ennuie Marie
*b. le fait que tu lui parles ennuie Marie, (à) Pierre
- (14) a. Foires, comices ou expériences, le fils Castain n'y assistait jamais
*b. le fils Castain n'y assistait jamais, foires comices ou expériences
- (15) a. Paris, Julie y va souvent
*b. Julie y va souvent, Paris (OK : à Paris)

Dans (13.b) l'élément détaché à droite ne peut pas être relié au pronom de la relative. Dans (14.b) et (15.b), l'élément détaché n'est pas marqué pour le cas (ici : le locatif) du pronom.

Le détachement à gauche peut, par conséquent, être exprimé par la règle suivante⁵ :

- (16) E → SN * S'

De cette manière, les SN détachés à gauche (en principe aussi nombreux que le permet la combinaison des clitiques) sont totalement à l'extérieur de la phrase.

Quant au détachement à droite, les faits présentés dans (13-15) militent en faveur d'une dérivation transformationnelle, mais seulement à première vue. En effet, la similitude du cas serait directement expliquée par l'hypothèse d'une copie pronominale, et la contrainte dite de la sous-jacence rendrait compte du fait que l'élément détaché ne puisse pas « sortir » des phrases enchâssées.

5. Pour le nœud E, voir Banfield (1973). Peut-être faut-il également faire l'hypothèse d'un nœud E', qui lui, ne pourrait absolument pas être enchâssé, et dominerait les exclamations, etc. Certains auteurs (Cf. Fradin (1978)) préfèrent employer S' : je ne discuterai pas de ce point ici.

Une hypothèse d'engendrement basique du détachement à droite, qui doit être accompagnée d'une règle supplémentaire filtrant les dérivations où le cas des éléments détachés et des pronoms ne coïncideraient pas, ne va donc pas de soi. Pourtant, un certain nombre de faits indiquent qu'elle est préférable.

En premier lieu, l'hypothèse transformationnelle présuppose qu'à chaque fois que nous rencontrerons une construction détachée, la forme basique correspondante existe et est grammaticale. C'est loin d'être vrai. Déjà, certaines expressions idiomatiques n'existent que sous la forme détachée :

- (17) a. Pierre s'en balance, de ce truc-là
* b. Pierre se balance de ce truc-là
- (18) a. Pierre s'en tape, de cette histoire
* b. Pierre se tape de cette histoire, etc.

Ensuite, nous avons tous les cas où le clitique datif peut apparaître *sans* correspondant basique du SP à SN : le détachement à SN est possible.

– Les verbes du type « tirer dessus » :

- (19) a. Pierre lui a tiré dessus
* b. Pierre a tiré dessus à Jean
c. Pierre lui a tiré dessus, à Jean

– les datifs « affectés » ou « bénéficiaires/victimes » :

- (20) a. Pierre lui a fait une rougeole
?* b. Pierre a fait une rougeole à sa mère
c. Pierre lui a fait une rougeole, à sa mère
- (21) a. Pierre lui a épousé une bourgeoise
≠* b. Pierre a épousé une bourgeoise à son père
c. Pierre lui a épousé une bourgeoise, à son père

– les inaliénables :

- (22) a. Jules lui a mis ça sur le dos
* b. Jules a mis ça à Sophie sur le dos
c. Jules lui a mis ça sur le dos, à Sophie

Tous ces datifs forment une classe très productive : on ne peut donc pas les négliger comme il serait éventuellement possible de le faire dans le cas limité des expressions idiomatiques. Datifs et expressions idiomatiques montrent déjà qu'on ne peut pas supposer de source basique SN SV pour les détachements à droite : pour (17-18a) et (19-22c) il n'existe aucune source, respectivement, de type (17-18b) et (19-22b).

Pour rendre compte de la dissymétrie entre le détachement à gauche et le détachement à droite, je proposerai que l'élément détaché à droite soit dominé par le S' contenant le S qui domine le pronom :

- (23) S' → Comp S (TOP)
TOP → SN, SP, S, etc.

En effet, d'une part, l'élément détaché doit être hors de portée pour le MOUVEMENT DE QU, car on n'a pas * *de quel livre Pierre l'a lue, la préface?* (J. Y. Pollock, communication personnelle). L'élément détaché ne doit pas être

compté comme un argument du verbe, car les arguments sont les sources du mouvement de QU. De la même manière, on n'a pas : * *de quelle cathédrale as-tu rencontré Pierre en sortant?* (Par ailleurs, si on voulait appliquer strictement la notion de C-Commande, il faudrait proposer l'alternative selon laquelle le nœud TOP est Chomsky-adjoint à S'; le choix de l'une ou l'autre possibilité importe peu ici.)

Dans les termes de la théorie standard étendue, on aurait dit il y a quelques années qu'une règle « interprétative » vérifiant la coïncidence des traits de genre-personne-nombre et de cas filtre les structures syntaxiques⁶. Aujourd'hui, on séparerait peut-être les deux choses, d'une part les contraintes de coréférence, et d'autre part celles du cas : puisque tout SN dans S' contenant une matrice phonologique doit avoir un cas, si un SN n'est pas dans l'environnement pour un « bon gouvernement », il ne peut prendre par extension que le cas d'un argument non réalisé lexicalement. C'est ce qui expliquerait l'impossibilité de * *j'ai parlé de lui, de Paul* (voir également plus loin). Les faits donnés par Cinque concernant l'italien, l'allemand et le roumain tendent à montrer que c'est bien un accord de cas qui est en jeu, plutôt qu'une contrainte de sous-catégorisation stricte portant sur la préposition du SP détaché. De toute manière, il semble qu'il faille penser le français en ces termes.

Ceci est particulièrement clair avec *y*, qui peut apparaître avec toutes les formes du locatif :

- (24) *j'y suis, à Paris*
 sur cette île
 dans la chambre
 sous la table
 à côté de Julie; etc.

En revanche, les mêmes prépositions dans un autre emploi sont impossibles avec *y* :

- (25) * *j'y viendrai, à midi*
 * *j'y écris, sur Mallarmé*
 * *j'y étudierai, dans l'année qui vient*
 * *il y a vécu, sous Louis XIV, etc.*

On pourrait dire la même chose pour *en* et les formes du génitif en *de SN*, qui distinguent *j'en ai lu la préface, de ce livre* et * *j'en ai déchiré la couverture, de carton*⁷. Sans entrer dans le détail de cette question, je donnerai maintenant un argument supplémentaire en faveur de l'hypothèse selon laquelle c'est bien le cas du TOP, et non la préposition d'un éventuel SP source, qui joue un rôle crucial dans le détachement — c'est-à-dire en faveur d'une hypothèse « interprétative » et contre une hypothèse transformationnelle d'extraction. On sait que les clitiques objets *me/te/nous/vous* sont ambigus quant au cas : ils sont soit accusatifs, soit datifs (Ex. : *Pierre me (acc.) présentera Paul / Pierre me (dat.) présentera à Paul*). Cette ambiguïté permet apparemment la neutralisation des deux cas dans l'application de GAPPING (Cf. Kayne (1975)); on peut avoir : *la police t'a frappé et donné des coups de pieds*. En revanche, à la troisième personne où la morphologie distingue explicitement

6. Ce type de concordance semble assez général dans les phénomènes de discours. Par exemple les *Tag-questions*, en anglais, sont soumises de la même façon à la concordance du temps de la phrase et de la personne du sujet. Peut-on toujours dire qu'il s'agit de « copies »?

7. Pour savoir si les raisons de ce contraste sont sémantiques ou structurales, voir Milner (1978).

l'accusatif et le datif avec respectivement *le/lui*, le même GAPPING est impossible : * *la police l'a frappé et donné des coups de pieds*.

Avec les détachements à droite, nous avons les paradigmes suivants⁸ :

- (26) a. Pierre te parle, toi / Pierre te fera aimer ce livre, toi
 b. Pierre te parle, à toi / Pierre te fera aimer ce livre, à toi
- (27) * a. Pierre lui parle, Marie / Pierre lui fera aimer ce livre, elle
 b. Pierre lui parle, à Marie / Pierre lui fera aimer ce livre, à elle

Une hypothèse transformationnelle ne peut pas rendre compte du contraste (26-27). D'une part, elle ne peut pas engendrer (26a) si elle suppose une structure profonde *Pierre parle à toi*, à moins de postuler une règle *ad hoc* d'effacement de *à* qu'il faudrait de plus bloquer pour éviter (27a). Tandis que l'hypothèse « interprétative » qui regarde *en surface* le cas du pronom et celui de l'élément détaché, constate que (26a.b) et (27b) sont bien formés, contrairement à (27a) où un pronom datif est lié à un NP accusatif (ou nominatif). Même chose dans *Pierre te fera aimer ce livre*, où le cas de *te* est attribué après transformation⁹.

Enfin, l'existence de phrases telles que *Pierre l'a rencontré, lui et son fils, avant-hier* est un problème pour l'hypothèse transformationnelle¹⁰.

Ces arguments suffiraient déjà sans doute pour justifier une hypothèse « interprétative ». Pourtant il en existe d'autres, fournis par Cinque : mais qui prouvent le contraire de ce qu'il avançait, du moins pour le français. Le français, contrairement à l'italien, ne peut pas maintenir de lien entre une anaphore liée et son antécédent si l'anaphore se trouve dans l'élément détaché. (Il s'agit de la différence SN référentiels/non-réf.¹¹) Ainsi, les expressions idiomatiques y retrouvent leur sens littéral (où le SN détaché est référentiel), et les réfléchis, les réciproques et les constructions inaliénables y sont impossibles :

- (28) a. Pierre l'a prise, la mouche (littéral)
 b. la mouche, Pierre l'a prise (littéral)
- (29) *a. Pierre se parle, à lui-même
 *b. Marie et Jacques se sont parlés, l'un à l'autre
- (30) *Pierre l'a donné à Marie, le bras
 *Pierre y a couché son fils, sur le ventre

Si (28) avait gardé son sens idiomatique (= *se fâcher*), et si les phrases (29-30) étaient grammaticales, ce seraient autant d'arguments en faveur d'une hypothèse transformationnelle d'extraction. Ces faits, au contraire, montrent que l'élément détaché est bien dès l'origine à l'extérieur de S', comme le note (23).

L'interaction des champs de la négation et des quantifieurs va exactement dans le même sens. En italien, le quantifieur détaché à gauche reste sous le champ de la négation dans la phrase matrice : *tutti, non se ne sono andati* veut dire « *pas tous sont partis* ». En français, contrairement à l'italien, le quantifieur détaché n'entre pas sous le champ de la négation de la phrase matrice. Ainsi, (31a) est ambigu, contrairement à (31b) :

8. On a même dans certains dialectes du midi de la France des tournures comme *Pierre t'a salué, à toi?, Jules m'oublie, à moi* où *me* et *te* sont en principe accusatifs. (Cf. proximité de l'espagnol?).

9. Quelle que soit l'analyse proposée pour les constructions *faire faire*.

10. Je dois cet exemple à Richie Kayne. Voir aussi Sandfeld (1965).

11. Cf. Guéron (1978 a.b).

- (31) a. Pierre n'a pas encore rencontré tous ces garçons
 b. Pierre ne les a pas encore rencontrés, tous ces garçons

La phrase (31a) veut dire que Pierre n'a rencontré aucun des garçons, ou bien qu'il en a rencontré seulement quelques-uns; (31b) signifie qu'il n'en a rencontré aucun. Là encore, si comme le suppose Cinque l'interaction de la négation et du quantifieur se réalisait *avant* l'opération de détachement, on s'attendrait à ce que l'ambiguïté de (31a) subsiste dans (31b).

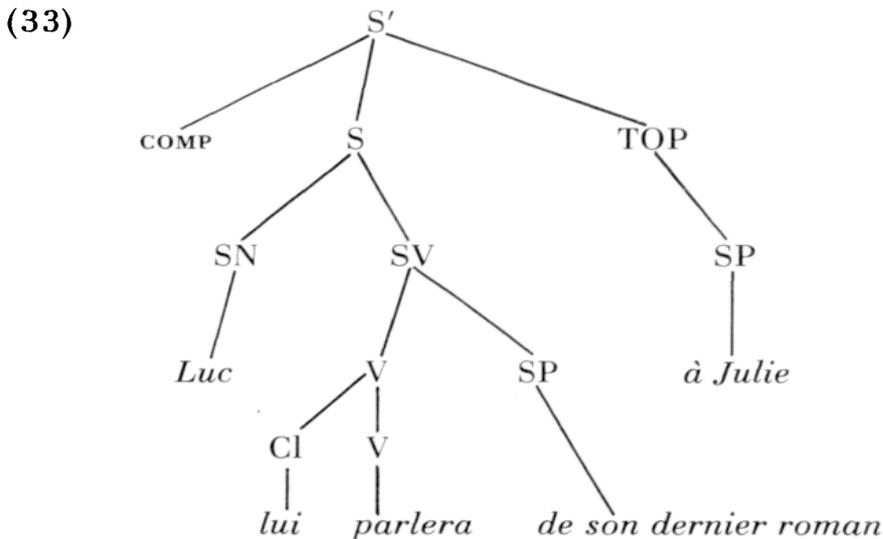
En résumé, nous pouvons dire que le français ne présente en faveur d'une hypothèse transformationnelle du détachement à droite que les faits de concordance de cas et ceux de la sous-jacence (Cf. (13-15)). Mais la règle (23) complétée d'une règle « interprétative » peut accomplir le même travail. En revanche, tous les autres faits que nous avons vus sont soit neutres soit incompatibles avec une hypothèse transformationnelle. En particulier, l'absence de source grammaticale pour des constructions détachées rend préférable une hypothèse basique. Cette dernière sera par conséquent retenue dans la présente analyse.

Je dois expliquer maintenant pourquoi la construction *à moi, il me fait peur* me semble un cas de détachement à droite, malgré la disposition superficielle. Les détachements à droite, contrairement aux détachements à gauche, peuvent apparaître à l'intérieur de la phrase¹². Nous en avons rencontré quelques exemples dès le commencement, dans (4-5-7-9), avec les pronoms. Nous savons qu'il s'agit de détachements à droite, et non de détachements à gauche, parce que la coïncidence des cas est obligatoire :

- (32) a. Luc lui parlera, à Julie, de son dernier roman
 *b. Luc lui parlera, Julie, de son dernier roman

Pour rendre compte de phrases telles que (32a), je proposerai une transformation de mouvement (stylistique) qui déplace vers la droite un constituant, pour l'accrocher en Chomsky-adjonction à S'; cette transformation est tout à fait comparable, et peut-être assimilable, à la transformation « parenthétique » proposée par Emonds (1976)¹³.

Ainsi, nous aurions comme structure sous-jacente à (32a) la structure :

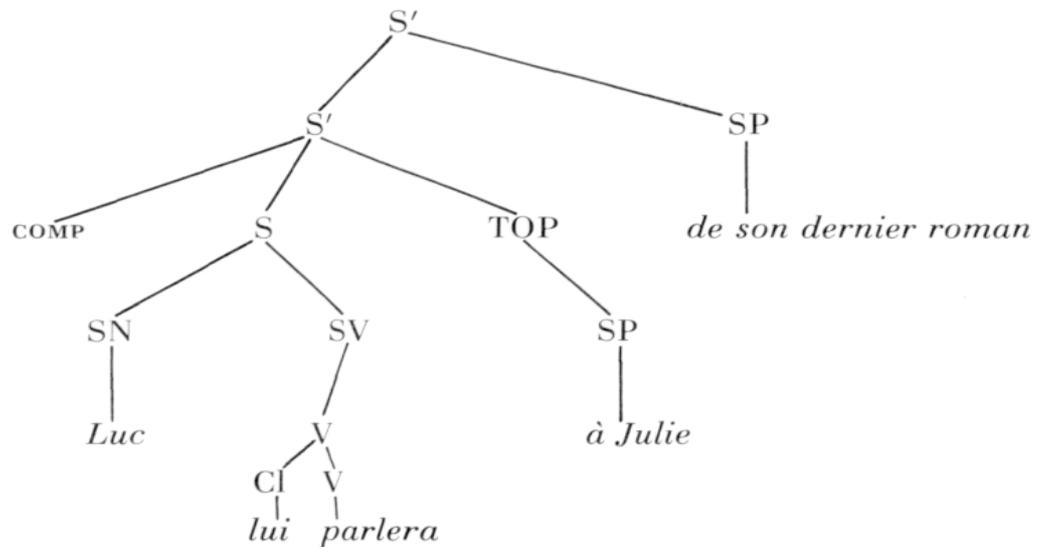


12. On n'a pas * Marie, Pierre, l'a vu; à l'intérieur de la phrase, l'élément détaché doit toujours être à droite du clitique.

13. Voir note 2.

qui deviendrait :

(34)



A partir de (33), on voit aisément comment on peut dériver le détachement « à gauche » *à Julie, Luc lui parlera de son dernier roman* : en appliquant la transformation « parenthétique » (incise) au S lui-même (ou au S'). Notons que cette dérivation explique directement le paradigme :

- (35) a. Paris, quand y retourneras-tu?
 *b. quand, Paris, y retourneras-tu?
 c. quand, à Paris, y retourneras-tu?
 d. à Paris, quand y retourneras-tu?

L'exemple (35a) illustre une structure de détachement à gauche, c'est-à-dire une structure *SN S'* où l'élément détaché est à la gauche du complémenteur. Comme ce SN topicalisé ne se déplace pas, la phrase (35b) est impossible. En revanche, dans (35cd) la transformation d'« incise » s'est appliquée à une structure comportant un détachement à droite, déplaçant S dans le cas de (35c) et S' dans celui de (35d).

J'ai avancé au commencement que les phénomènes de détachement entrent dans le cadre de la grammaire du discours, et non de la grammaire de phrase. Sur le plan phonologique, il est raisonnable de supposer que la phrase présente un contour d'intonation sans rupture; tout ce qui introduit une rupture dans ce contour (mais pas seulement) appartiendrait à la syntaxe de la grammaire du discours. Dans la base, les nœuds *SN** et *TOP* (respectivement sous E et S') sont des reprises d'éléments du discours qui a précédé. Des transformations telles que le déplacement autour de l'incise, qui produit des pauses à l'intérieur de la phrase et focalise le constituant déplacé à droite, seraient des transformations de discours, c'est-à-dire approximativement les transformations appelées par Emonds (1976) *radicales*. Ce qui les distingue des transformations préservatrices de structure ne serait pas tant la possibilité ou non de s'effectuer dans des phrases enchâssées¹⁴, que celle d'obéir ou non aux Conditions de Chomsky. Par exemple, il n'y a aucune raison de penser que la transformation « incise »

14. En français, le détachement est parfois possible dans les phrases enchâssées, à condition toutefois que l'on s'en tienne aux constructions peu complexes.

laisse une trace : au contraire, si cette transformation est une transformation « stylistique » au sens de Chomsky (1977), c'est-à-dire où les mouvements de constituants ne laissent pas de traces, on explique pourquoi elle peut violer la sous-jacence dans (36) :

- (36) a. il a cru que tu étais parti, Paul, avant la fin du film
 b. elle aime le type à qui tu as dit, Marie, que son père est un salaud

En effet dans (36), la transformation a extrait hors de deux nœuds cycliques, et déplacé vers la droite, un constituant entier. De même, on s'attend à ce que les contraintes sur l'anaphore qui caractérisent la phrase, ie. les contraintes d'opacité ou d'île « nominative » (Cf. Chomsky (1978)), ne soient pas pertinentes dans le cas du détachement. C'est le cas, puisque ni la « NIC » ni la SSC n'interviennent dans (37) :

- (37) a. j'aurais laissé Marie jouer, moi, le concerto de Boccherini
 b. il voudrait qu'il fasse beau, lui, pendant toute l'année

Il existe aussi des aspects sémantiques caractéristiques d'un phénomène discursif. Par exemple, quand le sujet de l'énonciation est en jeu, les éléments de langage qui s'y rapportent ne peuvent constituer une réponse correcte à aucune question QU. Ainsi, (38b) n'est pas une réponse correcte pour (38a), il faut imaginer quelque chose comme (38c); (38b) est une réponse à (38.d) :

- (38) a. Que penses-tu de ce qu'a fait Pierre?
 b. Pierre a cassé la tasse, l'imbécile
 c. je crois que Pierre est un imbécile d'avoir cassé la tasse
 d. Qu'a fait Pierre?

De la même manière, la phrase *elle est invitée, elle, à cette exposition* (avec l'intonation du reproche) ne peut être une réponse correcte aux questions *que s'est-il passé? où est-elle invitée?*¹⁵, etc. Ceci est dû au fait que les questions appartiennent à la grammaire de phrase. Les questions ordinaires ne sont possibles que si elles interrogent un constituant pouvant être un argument du verbe dans la phrase de réponse (ou un complément de phrase – *parce que*, etc. – mais ce n'est pas mon propos ici). En ce sens, les éléments détachés ne sont pas des arguments. Ce sont des « thèmes » pour la phrase, ils doivent reprendre des focus d'une phrase précédente dans le discours, et ne répondent pas à une question. Je rappelle pour mémoire les paradigmes discursifs pertinents :

- (39) a. Quand as-tu rencontré Pierre?
 – Pierre, je l'ai rencontré hier
 *– Hier, j'ai rencontré Pierre
 b. Que s'est-il passé?
 – j'ai rencontré Pierre.
 *– Pierre, je l'ai rencontré
 c. Qui as-tu rencontré?
 – j'ai rencontré Pierre.
 *– Pierre, je l'ai rencontré
 (40) a. Où as-tu parlé à Sophie?
 – je lui ai parlé ici même, à Sophie
 *– Ici même, j'ai parlé à Sophie

15. La question serait : *Où est-elle invitée, elle?*

- b. Qu'as-tu fait hier?
 – j'ai parlé à Sophie
 *– je lui ai parlé, à Sophie
- c. A qui as-tu parlé?
 – j'ai parlé à Sophie
 *– je lui ai parlé, à Sophie

Avec ces exemples, nous rencontrons un domaine longuement étudié par Guéron (1978.a), (1978.b) et ici même. Dans ces travaux, Guéron montre, à propos de phénomènes indépendants de ceux-ci, que les pronoms, qui en principe sont des *thèmes*, ne peuvent pas être coréférents d'un nom en position *Focus* dans la même phrase. Bien entendu, un pronom peut reprendre un focus d'une phrase précédente. Dans cette hypothèse, Guéron juge inadéquate l'analyse qui exprimait la contrainte imposée à la coréférence en termes de C-Commande¹⁶.

Les phénomènes de détachement, en français, pourraient constituer une illustration supplémentaire de la contrainte proposée par Jacqueline Guéron, formulée dans le domaine de S'. En effet, plusieurs auteurs ont déjà remarqué qu'il existait, sur la combinatoire des SN et des pronoms détachés, des restrictions qui restent jusqu'à présent inexplicables¹⁷. Nous avons en français le paradigme :

- (41) a. Marie est partie, elle¹⁸
 b. elle est partie, Marie¹⁹
 c. Marie le voit, Paul
 *d. Marie voit Paul, lui

La règle de coréférence qui s'appuie sur la notion de C-commande prédit que (41a) devrait être agrammatical, tout comme (41d). Voir note (3). En fait, ce n'est pas l'opposition structurale sujet/objet qui semble pertinente pour distinguer les deux cas.

En effet, il suffit de focaliser le sujet pour que la coréférence avec un pronom détaché soit impossible, et il suffit de défocaliser l'objet (en focalisant un autre complément à sa droite) pour qu'elle devienne possible :

- (42) *a. même Julie est venue, elle/*même elle est venue, Julie
 *b. seule Julie est venue, elle/*elle seule est venue, Julie
 *c. il n'est venu que Julie, elle/*il n'est venu qu'elle, Julie
 d. Marie n'a vu Paul, lui, qu'après la fin du film

Par conséquent, la véritable contrainte n'est pas d'ordre structural, mais sémantique : quelle que soit la position de l'antécédent ou du pronom détaché, il faut qu'ils soient avant tout des thèmes.

Il existe apparemment des données contradictoires. Il s'agit de phrases telles que :

- (43) a. Pierre, on n'entendait que lui à ce dîner
 b. Jules, on ne voit que lui dans ce film

16. La notion de *C-commande* est définie ainsi par Reinhart (1974) : « Dans une structure où A ne domine pas B et B ne domine pas A, si le premier nœud branchant qui domine A domine également B, alors A C-commande B. » La règle est : « Si NP₁ C-commande NP₂ et NP₂ ≠ Pro, alors NP₁ et NP₂ ont une référence disjointe. »

17. Cf. Milner (1974) (1978). Remarquons que les contraintes sur les incises qualitatives sont exactement les mêmes que dans (41)-(42).

18. Pour l'impossibilité de * *elle, Marie est partie*, voir Guéron, ici-même.

19. Le SN détaché peut être doublé du pronom distinctif, comme dans *elle elle est partie, Marie, et elle, Marie, elle est partie*, etc.

où le pronom *lui* est focalisé par *ne...que* et où néanmoins la coréférence avec l'élément détaché est possible. Pourtant, si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que ce n'est pas le pronom mais le verbe qui est focalisé dans ces phrases. Les paraphrases correctes de (43) sont dans (44) et non dans (45) :

- (44) a. Pierre, on ne faisait que l'entendre à ce dîner
 b. Jules, on ne fait que le voir dans ce film
- (45) a. à ce dîner, on entendait Pierre et personne d'autre
 b. dans ce film, on voit Jules et personne d'autre

En effet, les phrases de (43) n'impliquent en aucune façon qu'il n'y avait personne d'autre à entendre ou à voir. Ces phrases insistent plutôt sur la place importante prise par Pierre et par Jules, respectivement, dans la conversation et à l'écran.

Par ailleurs, une phrase ne comportant pas d'élément détaché, telle que *je n'ai rencontré que lui à ce colloque*, est ambiguë. Elle signifie soit : *je n'ai rencontré qu'une seule personne*, soit : *je n'ai pas cessé de le rencontrer*. L'adjonction d'un SN détaché désambiguïse la phrase : *Pierre, je n'ai rencontré que lui à ce colloque* a le sens « *je n'ai fait que le rencontrer* ». Ainsi l'emploi d'un verbe dont la sémantique se refuse à l'idée de répétition rend la phrase difficilement acceptable :

- (46) ?*Pierre, Jules n'a $\left\{ \begin{array}{l} \text{abattu} \\ \text{tué} \end{array} \right\}$ que lui avant-hier

Pour que cette phrase soit acceptable il faut créer une fiction, où par exemple pendant le tournage d'un film Jules répète plusieurs fois une scène de meurtre.

Ainsi, du point de vue sémantique qui nous importe, ce n'est pas le pronom mais le verbe (ou le SV) qui est focalisé : cela suffit pour que la coréférence soit possible dans (43). Ces phénomènes de « rétraction » du champ de la négation seraient sans doute à rapprocher des phénomènes dits de négation « métalinguistique », où la phrase *le mur n'est pas blanc* signifie en fait *il n'est pas vrai que le mur soit blanc*²⁰.

Toutes ces propriétés définissent les pronoms qui apparaissent dans les constructions (a) de (1-2)-(6-8); nous les définirons comme des *pronoms topiques*, par opposition à ceux des constructions (b) que nous abordons dans la seconde partie.

En résumé, dans cette première partie, nous avons vu qu'il fallait faire l'hypothèse de deux structures différentes, ainsi que le proposait Cinque; mais ces deux structures sont basiques, l'une, pour le détachement à gauche, engendrée sous le nœud E, et l'autre, pour le détachement à droite, engendrée sous S' (Cf. (23)). Une règle « interprétative » filtre les détachements à droite. Une transformation « parenthétique » (ou « incise ») déplace des constituants autour de l'élément détaché à droite. La phonologie des détachements (pauses, intonation), leur sémantique (sentiments du sujet de l'énonciation, reprise thématique d'un focus précédent), et leur syntaxe (nœud E, transformation « radicale » d'incise non soumise aux Conditions de Chomsky) font qu'ils s'inscrivent naturellement dans le cadre de ce qu'on peut appeler dès maintenant la composante « de discours » de la grammaire générative (ou la grammaire de discours). Enfin, les contraintes générales sur l'anaphore de Guéron (1978.a.b) rendent compte des limitations distributionnelles des pronoms dans les constructions détachées.

20. Cf. Ducrot (1972) et Judith Milner (1977).

Ayant en mémoire les caractéristiques essentielles du phénomène de détachement, nous pouvons passer à l'étude des constructions (b) de (1-2).

II. Les pronoms distinctifs

Pour parler des constructions de type (b) de (1-2), nous devons repenser la manière dont l'engendrement des pronoms clitiques était conçu jusqu'à ce jour. L'analyse générative la plus approfondie de la question, celle de Kayne (1975), suppose que les clitiques sont d'abord engendrés sous le nœud SN avec leur forme forte (tonique), et qu'une transformation obligatoire PLACEMENT-DE-CLITIQUE les attache à la gauche du verbe sous leur forme atone. Pour Kayne, des formes telles que *Marie connaît lui* et *Marie le connaît lui* sont exclues de la grammaire²¹, ce qui était justifié dans le contexte de langue standard (écrite) où il se situait. Or il se trouve que d'autres contextes, aussi importants que ceux de la langue écrite, non seulement autorisent, mais *exigent* les séquences exclues par une telle analyse, tout en excluant l'emploi du clitique simple.

En plus des formes du détachement, je distinguerai plusieurs emplois de la forme tonique pronominale : l'emploi « index », l'emploi « habillé » et le pronom distinctif.

Le pronom « index » apparaît en position objet ou sujet²², avec, obligatoirement, un accent d'intensité. Le référent de ce pronom doit être très « présent » dans le contexte discursif, ou dans la situation de l'acte de parole. Par exemple il peut être désigné du doigt. Dans ces contextes, le clitique est interdit.

- (47) a. C'est ce type-là que tu aimes?
– Non, j'aime *lui*, que tu vois en train de rire
* – Non, je l'aime, que tu vois en train de rire
- b. Tu connais tous les gens qui sont ici?
– Non, je connais *lui*, là-bas dans le fond, et c'est tout
* – Non, je le connais, là-bas dans le fond, et c'est tout
- c. Qui reconnais-tu sur cette photo?
– je reconnais *lui, lui, lui et elle*
* – je les reconnais
- d. Pourquoi soupçonnes-tu cet homme parce qu'il a pris quelques photos?
– il a surtout photographié *moi* à ce meeting, c'est cela qui m'inquiète
* – il m'a surtout photographié à ce meeting, c'est cela qui m'inquiète

(Voir les exemples de Sandfeld (1965) : *Qu'est-ce que tu regardes? Je regarde vous, grand-père.*)

La véritable question est la suivante : pourquoi cette accentuation est-elle obligatoire en position objet? Dans le cadre de PLACEMENT DE CLITIQUE on pourrait engendrer les phrases de (47) en disant que la transformation est facultative, mais cela n'expliquerait pas l'impossibilité de **j'aime lui* sans intonation spéciale. Apparemment il faut revenir à la définition même

21. Voir en particulier p. 76 (et p. 81 de la traduction française).

22. De manière générale, j'ai laissé de côté dans cet article les nombreuses différences qui opposent le sujet et l'objet. Par exemple on a la possibilité NP+Pro (*Pierre il a dit ça*), l'absence de pronoms avec *tous* (*tous sont partis*), la différence *Lui/moi, toi* (*Lui est parti/*Moi suis parti*), etc.

des pronoms et à cet égard il serait peut-être intéressant de rapprocher les « index » et le cas suivant :

- (48) * a. sans ces auraient roux illisibles...
 b. sans ces « *auraient* » roux illisibles (cette publicité serait parfaite)

Dans (48b), la séquence devient grammaticale grâce à une intonation spéciale, qui renforce « *auraient* » (en bloquant la liaison avec *ces*). On comprend qu'il s'agit d'un mot peint sur une affiche, par exemple, donc d'un objet concret auquel il est possible de référer.

Pour expliquer la grammaticalité de (48b), il faut supposer que « *auraient* » est dérivé comme un nom dans le SN : par une opération que j'ai appelé ailleurs²³ une « mutation », dont l'effet particulier dans ce cas est d'attribuer, avec le statut nominal, une référence autonome à un mot qui par définition n'en a pas. De la même façon, les pronoms n'ont pas de référence autonome, ils ne l'obtiennent qu'indirectement. Si l'on sent dans l'accent spécial de *je connais LUI* une sorte de « forçage » grammatical, c'est que la mutation consiste ici à attribuer une référence autonome (par la « mise à l'index ») à un mot qui n'en a pas naturellement. Deux autres propriétés sont capitales pour les pronoms : d'une part ils peuvent remplir le rôle du complément obligatoire dans la sous-catégorisation du verbe, et cela, aussi bien que les SN lexicaux pleins, d'autre part, nous savons qu'ils ne peuvent pas être focus. D'après Guéron (1978.b), le focus d'une phrase est un constituant dominé par le SV; j'ajouterai qu'avec une intonation normale, c'est un constituant dominé *directement* par le VP. Dans *Jules pense à Julie*, c'est à *Julie* et non simplement *Julie* qui est le focus. Le fait que nous ayons *Jules pense à elle* suggère que les pronoms peuvent être enchâssés sans problèmes dans un constituant focus²⁴, à condition toutefois d'être en quelque sorte « habillés » par un constituant supérieur. Dans **j'aime lui*, le pronom est directement un focus et c'est en contradiction avec le principe. Tandis que dans les structures prépositionnelles, ou encore dans les structures coordonnées ou restrictives, le pronom est protégé :



Les phrases *j'ai vu Sophie et elle avant-hier* et *Pierre n'a vu qu'elle* sont parfaites. Le plus simple par conséquent serait que les pronoms toniques soient engendrés librement partout où les SN peuvent apparaître, mais quand cet engendrement viole le principe, c'est-à-dire en position objet, la phrase est soit exclue soit perçue comme « mutée ». De ce fait, l'impossibilité de **j'aime lui* est indépendante de l'existence ou non d'une transformation PLACEMENT DE CLITIQUE.

La manière d'engendrer le pronom clitique ne va donc pas de soi. Est-ce

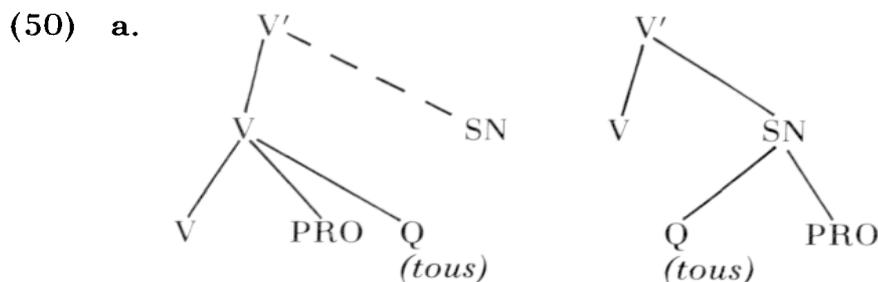
23. Cf. Ronat (1974).

24. *Je n'aime lui que depuis hier* est à peine meilleur que *j'aime lui*. Par conséquent la contrainte joue à un niveau plus profond : le fait que le SN objet est potentiellement un focus suffit. Dans le SN, la détermination du focus est différente, ce qui nous donne les contrastes *la joie de Marie*/**la joie d'elle* et *la peur de Jules*/**la peur de lui*; mais ceci fait l'objet d'une étude différente.

vraiment une « transformation » du pronom tonique? Le clitique accusatif a-t-il vraiment sa source dans le SN objet? Ne peut-on pas penser qu'il est engendré sous un nœud V ou V' inférieur à celui qui domine les SN objets, et qui en quelque sorte l' « habillerait » pour le protéger du principe thématique tout en réalisant la sous-catégorisation ²⁵?

En effet, les arguments en faveur d'un PLACEMENT DE CLITIQUE ont été affaiblis indirectement dans des travaux récents. Par exemple, l'impossibilité de **Marie la connaît mes amis* est expliquée par les principes de Freidin (1977), selon lesquels un argument de la forme logique ne peut correspondre qu'à un seul élément de la phrase ²⁶ : ce principe exclut également **Pierre semble Paul être parti*. Deuxièmement, la simplicité de la grammaire ne peut pas être invoquée, à cause des clitics datifs auxquels on reconnaît maintenant une source indépendante dans V (Pro) SN (adv) ²⁷. Troisièmement, il n'est pas du tout sûr qu'il faille assimiler les pronoms et les noms au niveau de la forme logique, plus exactement, il n'est pas du tout sûr que les clitics laissent une trace semblable à celle laissée par le Mouvement de SN (ou le Mouvement de QU). Il est vraisemblable que l'argumentation de Kayne à propos de la construction *faire + infinitif* ne perdrait pas sa validité si on disait que les sources pronominales des clitics n'ont pas le même statut que les SN. En effet, les clitics permettent des violations aux conditions de Chomsky que n'autorisent jamais les SN pleins ou les traces d'éléments QU ²⁸. Par exemple, la source du clitique ne bloque pas les relations d'anaphores liées; on n'a pas **Roméo et Juliette ont laissé Shakespeare parler l'un de l'autre*, ni **l'auteur que Roméo et Juliette ont laissé t parler l'un de l'autre* mais on a *Roméo et Juliette l'ont laissé parler l'un de l'autre* qui est bien meilleure, autant que *R. et J. ont fait parler l'un de l'autre*. Ainsi le PRO phonologiquement nul ne fonctionnerait pas comme un sujet spécifié. Nous verrons plus loin d'autres faits du même ordre. (Voir également Milner, ici même.)

L'alternative serait celle-ci :



25. La transformation qui placerait le clitique à la gauche du verbe ou de la séquence verbale serait alors une transformation locale. L'argument sur la sous-catégorisation est donné par Kayne (1975) : dans *on lui fera porter ce message par Victor*, par exemple, *lui* n'est pas sous-catégorisé par *faire*, mais par *porter* qui est enchâssé sous lui. Cf. toutefois Rouveret-Vergnaud (1978).

26. Voici les principes de Freidin :

- (i) Parenté fonctionnelle : dans une phrase S, chaque SN lexical avec contenu sémantique non nul doit remplir une position argumentale pour tout prédicat de la forme logique de S.
- (ii) Unicité fonctionnelle : dans une phrase S, aucun SN lexical ne peut remplir plus d'une position argumentale pour tout prédicat donné dans la forme logique de S.

27. Kayne (1975) suggérerait une source post-verbale aux clitics datifs pour expliquer le cas des datifs sans prépositions : *on leur a tous offert des bonbons*, etc. Dans Ronat (travail en cours) j'avance qu'il faut étendre cette solution à tous les datifs, datifs ordinaires et datifs des verbes *tirer dessus*, etc.

28. Pour Kayne (1975), la « trace » du pronom sujet enchâssé dans **Marie le lui fera parler* était censée bloquer l'anaphore entre le clitique *lui* et sa trace, rendant la phrase agrammaticale. Kayne signalait toutefois ce contre-exemple : *Marie l'en fera parler*. Il est probable que si la « source » du clitique était un PRO et non une trace, et si le PRO en français ne comptait pas pour un sujet spécifié, on expliquerait l'ensemble des faits d'anaphore (Cf. (62)). Dans ce cas, il faudrait dire que l'impossibilité de **je le veux voir* est davantage l'effet de la présence d'une frontière S' que d'un PRO.

L'hypothèse (50a) expliquerait d'une manière similaire les contrastes donnés par Kayne : *je les verrai tous*/**je les verrai deux* et *je leur offrirai tous des bonbons*/**je leur offrirai deux des bonbons*. Remarquons enfin que cette hypothèse n'est pas incompatible avec les propositions que faisait récemment Chomsky au Colloque de Pise à propos des clitiques dans les langues romanes. Chomsky voit dans le clitique un phénomène d'accord en genre-nombre-personne-cas du verbe avec un PRO abstrait dont la position structurale restait indéterminée : le clitique serait ainsi la réalisation des traits de sous-catégorisation.

La question reste sans doute ouverte : j'aborderai maintenant le phénomène essentiel de cet article, l'existence et le comportement des pronoms distinctifs.

Hors contexte et au premier abord des phrases comme *je viendrai/je viendrai moi* peuvent sembler synonymes, avec l'intuition supplémentaire d'une insistance dans le second cas. En fait les phrases *en contexte* montrent que l'apparition du pronom tonique est aussi contrainte que celle des clitiques ou celle des pronoms détachés (topiques). Dans ces constructions, ce n'est pas un véritable contraste qui apparaît : le contraste vrai implique la négation de toute la proposition pour un autre sujet. La phrase *elle viendra elle avec Marie* n'implique pas que quelqu'un d'autre ne viendra pas, mais plutôt que quelqu'un d'autre fera autre chose, qui a un lien avec « elle » supposé établi par le discours précédent.

Ainsi le contraste pur peut se symboliser sous la forme $P(x) \supset \sim P(\sim x)$. La formule du « distinctif » serait $P(x) \supset P'(y)$, où $\{x, y\}$, c'est-à-dire : une proposition concernant X implique une autre proposition concernant Y, à condition que X et Y soient compris comme appartenant à un même ensemble (constitué, par exemple, par un prédicat commun).

En ce sens, ces pronoms sont des pronoms *distinctifs*, plutôt que contrastifs²⁹. Il s'agit d'une distinction *binaire* : il faut que l'élément repris par le pronom soit opposable par le genre, le nombre ou la personne à un autre élément. Nous avons des oppositions telles que *moi/toi*, *lui/nous*, *eux/elles*, *l'institutrice/les enfants*, *la sœur/les frères*, etc. Sinon, la reprise pronominale n'est pas possible. Par ailleurs, si le discours n'a introduit qu'un seul personnage (ou plusieurs personnages sans prédicats communs), le pronom distinctif est impossible.

- (51) a. Mes collègues préférés s'appellent Sophie et Jules.
 Je la vois elle tous les jours à midi
 *Je la vois tous les jours à midi
- b. Mes collègues préférés s'appellent Sophie, Julie et Clovis.
 *Je la vois elle tous les jours à midi
 Je le vois lui tous les jours à midi
- c. Connais-tu les Dupont?
 je l'ai rencontrée elle l'année dernière
 *je l'ai rencontrée l'année dernière
 (cf. *je l'ai rencontrée, elle, l'année dernière
 je les ai rencontrés, eux, l'année dernière)
- d. J'ai rencontré les Dupont.
 il semblait lui très fatigué.

29. Cet aspect « distinctif » se retrouve, je crois, dans la topicalisation anglaise : *John I hate* implique une autre phrase comme *and Mary I adore*, tandis que *John, I hate him* n'implique rien de ce genre.

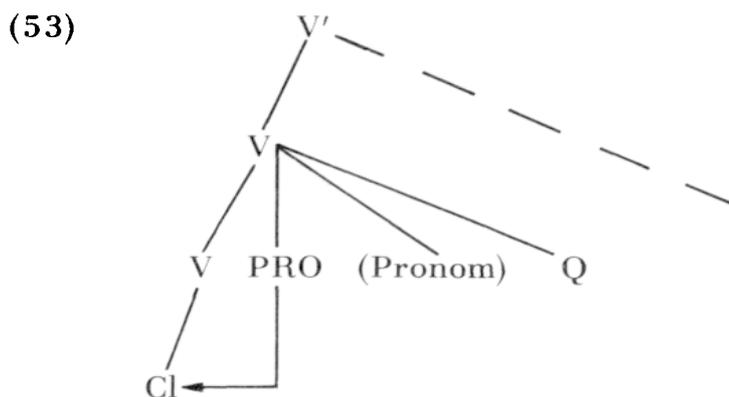
- *il semblait très fatigué
- *il semblait, lui , très fatigué
- Pierre
- ils semblaient, eux, très fatigués
- d. As-tu vu Pierre?
- *je l'ai vu lui hier
- je l'ai vu hier
- e. Pierre a parlé de Julie aux enfants.
- *il l'a décrite elle comme une femme sympathique
- il l'a décrite comme une femme sympathique

Le paradigme (51) montre que dans certains contextes le pronom distinctif est obligatoire, et dans d'autres, interdit; ceci suffirait à prouver qu'il ne s'agit pas de phénomènes marginaux ou idiolectaux. (On trouvera plus loin d'autres données allant dans ce sens). Les exemples (51c-d) sont particulièrement significatifs. Le pronom distinctif singulier peut élire sa coréférence dans un domaine sémantique compact et pluriel comme « *les Dupont* », dont l'interprétation immédiate et la plus vraisemblable serait « Monsieur et Madame Dupont ». Le clitique seul ne peut pas faire ce choix : il ne peut renvoyer qu'au SN global et non à l'une de ses composantes. Même chose avec le pronom topique qui doit reprendre le SN « à la lettre » sans pouvoir en décomposer le sens.

Toutefois, bien que leur condition d'apparition dans une phrase soit liée au contexte du discours, leur engendrement est pris en charge par la grammaire de la phrase. Nous avons vu au commencement, dans les exemples (1-12), que la distribution de ces pronoms était très limitée. On les trouve après un verbe ou un auxiliaire :

- (52) a. Marie l'a vu lui
- b. Julie l'a lui rencontré avant-hier
- c. Clovis le laissera lui partir à la campagne
- d. Julie va l'envoyer lui chercher des bonbons pour Sophie

Dans le cadre proposé précédemment (Cf. (50a)), on pourrait engendrer les pronoms distinctifs dans la base sous un nœud « pronom » :



Cela expliquerait la présence obligatoire du clitique objet avec le pronom distinctif. Il semble que la structure (53) soit une structure potentielle d'accueil pour le déplacement à gauche ou à droite des pronoms distinctifs, l'auxiliaire étant considéré comme un verbe. En effet, non seulement le pronom

distinctif peut s'attacher à un auxiliaire, mais il peut aussi s'attacher à un verbe dont il n'est pas l'objet et qui est enchâssé sous lui :

(54) Julie va l'envoyer chercher lui des bonbons pour Sophie

Le fait qu'aux temps composés le pronom distinctif puisse se trouver entre l'auxiliaire et le participe passé peut être considéré comme un argument supplémentaire en faveur de la proposition de Rouveret-Vergnaud (1978, Appendix A) selon laquelle ce sont les auxiliaires qui assignent (ou non) le cas accusatif. Si l'on dissocie l'engendrement des SN pleins et celui des clitiques, et si au passé l'auxiliaire *avoir* porte les traits de sous-catégorisation assignant l'accusatif, on explique pourquoi aux temps composés c'est l'auxiliaire qui porte le clitique et non le participe, et pourquoi le pronom distinctif apparaît après le participe ou après l'auxiliaire. (Voir à ce sujet Emonds (1978).) Un raisonnement du même ordre peut être tenu pour les pronoms sujets; la base engendre *moi je viendrai*³⁰, et une transformation déplace le pronom distinctif pour l'attacher à la droite d'un verbe ou d'un auxiliaire :

- (54) a. je viendrai moi
b. j'ai moi rencontré Pierre à la campagne
c. il a laissé lui partir Pierre à la campagne
d. nous allons envoyer nous Sophie chercher des bonbons
e. nous allons envoyer chercher nous des bonbons pour Sophie

L'impossibilité de **moi j'ai rencontré moi Pierre* indique qu'une solution transformationnelle de déplacement rendrait compte directement de l'apparition des pronoms distinctifs sujets dans le SV. En outre, on peut supposer que l'accord du clitique et du pronom distinctif se produit dans la position de base, excluant automatiquement **eux je partirai* comme **je partirai eux*³¹.

A partir du moment où l'on accepte une structure telle que (53), plus exactement si l'on admet qu'il existe après chaque verbe ou auxiliaire une position (PRO), *et une seule*, il devient possible de formuler la transformation selon l'expression bien connue : MOVE-X (déplacer-X), soit, ici :

MOVE-PRO (déplacer-pronom)

Cette formulation suggère que la transformation obéit à la fois à la condition de préservation de structures et aux Conditions de Chomsky.

[Le fait que le pronom distinctif soit une particule logico-anaphorique, et non un SN plein ou un élément QU, rend possible son déplacement vers la droite, et « down-grading » (insertion dans des structures plus enchâssées).] En effet, conformément à la préservation de structure, le verbe ou l'auxiliaire ne peut être suivi directement que d'un seul pronom distinctif :

- (55) a. je l'ai moi rencontré lui l'année dernière à San Francisco
*b. je l'ai moi lui rencontré l'année dernière à San Francisco
*c. je l'ai rencontré moi lui l'année dernière à San Francisco, etc.

Nous pouvons remarquer – ce qui renforce encore l'idée d'une dérivation

30. Ici aussi, le sujet se comporte différemment, puisque le pronom distinctif est à gauche du clitique qui le lie (Voir note (22)). Cf. également Milner (ici-même), et la relation *ne... personne* dans *personne n'est venu*.

31. Cf. les arguments donnés par Kayne (1975) pour une dérivation transformationnelle de *tous*.

indépendante des pronoms et des SN — que la présence d'un SN objet plein ne bloque pas le déplacement du pronom :

(56) j'enverrai moi une lettre à Jules

Si le pronom était dérivé dans le SN, on expliquerait mal le contraste (55)/(56). En outre, le contraste établi avec l'inversion stylistique va dans le même sens :

(57) *a. la maison où rencontrera Pierre Marie est juste à côté
b. la maison où la rencontrera lui Pierre est juste à côté

De même, la liaison anaphorique entre le clitique et le pronom distinctif est limitée par la Condition du sujet spécifié et la NIC :

(58) *a. j'aurais laissé Marie jouer moi son concerto préféré
*b. elle voudrait qu'il pleuve elle pendant toute l'année

Le paradigme (58) contraste avec (37), que les pauses autour du pronom rendent acceptable : ce contraste est crucial pour la différence de dérivation qui est proposée ici, dans la mesure où (37) suggère que les détachements appartiennent à la grammaire du discours, tandis que (58) montre que les pronoms distinctifs sont soumis aux règles de la grammaire de phrase.

Quatre classes de données supplémentaires renforcent le contraste établi précédemment entre les pronoms distinctifs et les pronoms topiques. En premier lieu, leur comportement à l'égard de la HEAD CONSTRAINT³², qui fait du SP une « île »; dans un contexte contrastif on peut éventuellement construire une phrase où le pronom détaché s'inscrit à l'intérieur du SP, après la transformation d' « incise ». Cette position est impossible pour le pronom distinctif :

(59) ?a. Jules a témoigné qu'il avait été matraqué par des CRS et Raoul a
. affirmé qu'il avait été frappé par, lui, une dizaine de gardes mobiles
**b. ...et Raoul a affirmé qu'il avait été frappé par lui une dizaine de gardes
mobiles

Deuxièmement, le déplacement à droite du pronom distinctif sujet n'altère pas l'interprétation des expressions idiomatiques, contrairement à la mise en incise qui déstructure ces expressions et bloque l'interprétation non référentielle :

(60) a. il prendra lui la mouche (ambigu)
b. il prendra, lui, la mouche (littéral)
(61) a. il lui tapera lui dans l'œil (ambigu)
b. il lui tapera, lui, dans l'œil (littéral)

Troisièmement, une trace peut bloquer l'anaphore dans le cas des pronoms distinctifs, et non dans le cas des pronoms détachés (ce qui est prédit par le contraste (37)/(58))³³ :

(62) *a. qui as-tu envoyé *t* chercher toi trois litres de bière?
b. qui as-tu envoyé *t* chercher, toi, trois litres de bière?

32 Cf. Van Riemsdijk (1976), suivant le travail de Williams et Zwartz.

33. Rappel : la phrase *qui as-tu envoyé chercher trois litres de bière* est parfaite.

- (67) a. ils sont gentiment tous arrivés à l'heure
 ?*b. ils sont gentiment eux arrivés à l'heure
- (68) a. ils ne sont eux jamais arrivés à l'heure
 *b. ils ne sont tous jamais arrivés à l'heure

Ces faits indiquent qu'il semble préférable d'attacher les quantifieurs sous un nœud *Adv*, comme dans Kayne (1975), et d'attacher les pronoms distinctifs à un nœud *Pronom* spécifique. Les conditions imposées à leurs mouvements sont aussi spécifiques, de même que les conditions de lien « anaphorique ». Le quantifieur peut précéder le clitique objet, pas le pronom distinctif :

- (69) a. il a tous voulu les lire
 *b. il a eux voulu les voir³⁵

Cette dernière différence est significative : comme dans les cas normaux d'anaphore liée, l'antécédent précède l'anaphore. Dans ce cas c'est le clitique qui lie le pronom distinctif, aussi bien dans *Pierre l'a vue elle* que dans *je viendrai moi*³⁶.

Enfin, dernière différence entre *tous* et les pronoms distinctifs, le quantifieur peut être relié à un élément QU, contrairement à ces derniers. (Cf. plus haut) :

- (70) a. ces types, que Pierre a tous photographiés, sont sympathiques
 *b. ces types, que Pierre a eux photographiés, sont sympathiques
- (71) a. quels types a-t-il tous photographiés?
 *b. quels types a-t-il eux photographiés?

(Ce contraste renforce à nouveau l'hypothèse d'une dérivation différente des SN pleins (où sont engendrés les éléments QU) et des pronoms clitics.)

Ainsi, les quantifieurs et les pronoms distinctifs, pour des raisons aussi bien sémantiques que syntaxiques, doivent être dérivés séparément. En résumé, nous avons vu que les clitics n'ont pas forcément leur source dans une position SN plein, et qu'au contraire plusieurs arguments soutiennent l'hypothèse d'une dérivation indépendante, semblable à (50a). Les pronoms « index », fortement accentués, seraient, eux, dérivés dans le SN plein. Les pronoms distinctifs seraient engendrés conjointement avec les clitics auxquels ils sont liés par les règles de l'accord et par la modification sémantique qu'ils leur imposent.

Il reste pourtant quelques faits qui ne sont pas expliqués dans le cadre précédent; en effet, ni la préservation de structure, ni les Conditions d'opacité n'expliquent les agrammaticalités de (72b) et de (73b) :

- (72) a. je l'ai moi rencontré lui
 *b. je l'ai lui rencontré moi
- (73) a. je les ai moi rencontrés tous
 ?? b. je les ai tous rencontrés moi

Ces phrases sont des phrases simples, nous n'avons pas de « sujet spécifié » pour bloquer l'anaphore entre *je* et *moi* dans les exemples (b) précédents. (Il

35. Avec l'intonation normale.

36. Toutefois, voir notes (22) et (30). Voir aussi les « exceptions » du type « *La tête lui tourne* », etc.

faudrait d'ailleurs expliquer pourquoi les exemples (a) sont possibles.) Nous pouvons remarquer que le blocage de l'anaphore existe avec *l'un l'autre* :

- (74) a. ils se sont eux imaginés l'un l'autre dans les bras de Marilyn
b. ils se sont l'un l'autre imaginés dans les bras de Marilyn
*c. ils se sont l'un l'autre imaginés eux dans les bras de Marilyn

La bizarrerie de ces données disparaît sitôt qu'on s'aperçoit qu'un changement de l'intonation rend parfaitement acceptables toutes ces phrases. L'anaphore, dans les phrases simples, est impossible si le sommet d'intonation de la phrase sépare le clitique sujet du pronom distinctif. On sait que le sommet de l'intonation, en français, annonce que ce qui le suit sera le *focus*.

Il suffit de focaliser explicitement ce qui suit les pronoms pour que l'anaphore devienne possible, et de focaliser explicitement ce qui précède pour qu'elle soit impossible.

- (75) a. je ne l'ai lui rencontré moi qu'après 1968

*b. je ne l'ai que rencontré moi après 1968

- (76) a. je l'ai lui rencontré moi *après* 1968

*b. je l'ai *rencontré* moi après 1968³⁷

Même chose avec *l'un l'autre* :

- (77) a. Jules et Jim s'imaginaient l'un l'autre dans les bras de Jeanne Moreau, tandis que Lucien et André ne s'étaient l'un l'autre imaginés *eux* que dans ceux de Pauline Carton

Notons que le déplacement du sommet d'intonation ne change rien à l'acceptabilité des phrases qui sont exclues par la préservation de structure ou les conditions d'opacité :

- (78) *a. je ne l'ai rencontré moi lui qu'après 1968
*b. je n'aurais laissé Marie jouer moi que son concerto préféré
*c. elle voudrait qu'il ne pleuve elle qu'après le 1^{er} septembre

Par conséquent, il s'agit dans la phrase simple d'une contrainte différente de celle que nous connaissons déjà pour la grammaire de phrase : et néanmoins comparable à celle qui a été avancée pour l'anaphore libre par Guéron. D'une manière générale, les éléments anaphoriques « liés » supportent mal d'être focalisés, ce qui est sans doute dû à l'exigence d'une référence autonome pour les NP focus.

- (79) ?*a. ils ne s'aiment qu'eux-mêmes
?*b. ils ne s'imaginent que l'un l'autre dans les bras de Marilyn
?*c. il ne lui donne que le bras

Le rapprochement entre (79) et (75b)-(76b) permet une généralisation en même temps que la normalisation d'une bizarrerie apparente : il montre que l'anaphore liée est sensible à la distinction thème/focus dans les phrases

37. Bien entendu, la phrase *je l'ai RENCONTRÉ, moi, après 1968* est parfaite.

simples. Les exemples (75b) et (75c) ne constituent pas un problème pour l'analyse en « MOVE-PRO » des mouvements du pronom distinctif : le mouvement reste libre, ce sont les Conditions sur l'anaphore qui indiquent si oui ou non la liaison est possible. Ce type de données indique peut-être que dans une étude ultérieure, certaines généralisations intéressantes, dans la grammaire du discours et la grammaire de phrase, pourraient surgir de manière inattendue.

RÉFÉRENCES

- BANFIELD, A., 1973, « Le style narratif et la grammaire des discours direct et indirect », *Change*, n° 16-17.
- CHOMSKY, N., 1965, *Aspects of the Theory of Syntax*, MIT Press.
- 1976, « Conditions on Rules of Grammar », *Linguistic Analysis* II-4.
- 1978, « On Binding », mimeo.
- 1979, *Lectures on Core Grammar*, à paraître.
- CHOMSKY, N. et LASNIK, H., « Filters and Control », *Linguistic Inquiry*, VIII-3.
- CINQUE, G., 1977, « The Movement Nature of Left Dislocation », *Linguistic Inquiry*, VIII-2.
- DUCHROT, O., 1972, *Dire et ne pas dire*, Hermann.
- EMONDS, J., 1976, *A Transformational Approach to English Syntax*, Academic Press.
- 1978, « The Verbal Complex V'-V in French », *Linguistic Inquiry*, IX-2.
- FRADIN, B., 1978, « Les phrases clivées en Français : propositions pour une réanalyse », mimeo.
- FREIDIN, R., 1977, « Cyclicity and the Theory of Grammar », mimeo.
- GUÉRON, J., 1978 a, *Rôles de l'accent dans une grammaire transformationnelle de l'anglais*, Thèse de l'U de Paris 7.
- 1978 b, « The Grammar of PP Extraposition », mimeo.
- HIRSCHBULLER, P., 1975, « On the Source of Lefthand NPs in French », *Linguistic Inquiry*, VI-1.
- KAYNE, R., 1975, *French Syntax*, MIT Press.
- KUNO, S. et KABURAKI, E., 1977, « Empathy and Syntax », *Linguistic Inquiry*, VIII-4.
- MILNER, Jean-Claude, 1974, *Arguments linguistiques*, Mame.
- 1978, *De la Syntaxe à l'Interprétation*, Seuil.
- MILNER, Judith, 1977, « Négation métalinguistique et négation métalinguistique », *Semantikos*, II-1.
- POLLOCK, J.-Y., 1978, « Remarques sur les verbes à montée, les constructions impersonnelles, le pro-prédicat *le*, le verbe *être* et la forme logique », mimeo.
- REINHART, T., 1974, « The Syntactic Domain of Anaphora », thèse du MIT.
- RONAT, M., 1974, *Échelles de base et mutations en syntaxe française*, Doctorat de 3^e cycle, Vincennes.
- ROSS, J., 1967, *Constraints on Variables in Syntax*, thèse du MIT.
- ROUVERET, A. et VERGNAUD, J.-R., 1978, « French Causatives and Conditions on Representations », mimeo, à paraître.
- SANDELD, Kr., 1965, *Syntaxe du français contemporain : les pronoms*, Librairie Champion.
- VAN RIEMSDIJK, H., 1976, « Extraction from Prepositional Phrases and the Head Constraint », mimeo.

Le directeur-gérant : C. MOREAU. — IMPRIMERIE FLOCH, MAYENNE.
(17265). N° d'édition : 9691. Dépôt légal : décembre 1979.

IMPRIMÉ EN FRANCE.

Commission paritaire n° 47700.

70544-12-79